



MUNICIPAL
Gazette
 MUNICIPALE
 DE—OF
Montreal

Première année No. 30
 First Year

29 Août 1904
 August

Les abonnements sont reçus chez
 Le Trésorier de la Ville de Montréal,
 Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
 être adressées au directeur de
 "LA GAZETTE MUNICIPALE"
 Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
 The City Treasurer of Montreal
 City Hall

All other communications should be
 addressed to the managing-editor of
 "The Municipal Gazette"
 City Hall

TELEPHONE : MAIN 4240

Paraît le lundi matin
 Published every Monday
 morning
 Abonnements \$2 par an
 Subscriptions a year
 Payables d'avance
 Payable in advance

Organe officiel de la Corporation
 de la Ville de Montréal Official organ of the Corporation
 of the City of Montreal
 CANADA

HYGIENE

**RAPPORT DE L'ANALYSTE DE LA CITE, POUR
 L'EXERCICE 1903.**

Durant cette année (1903) un grand nombre de détermi-
 nations ont été faites dans le laboratoire, la plus grande
 partie se rapportant aux analyses d'approvisionnement
 d'eau et de lait de la Cité. De plus, il y a eu aussi plu-
 sieurs autres échantillons de substances alimentaires qui
 ont été analysés, y comprenant :

- | | | |
|----------------|-------------------|------------------------|
| Crème | Essence de citron | Saucisse |
| Sirup d'érable | Gâteau | Saumon en boîte |
| Sucre d'érable | Pain | Tomates en boîte |
| Bonbons | Farine | Fèves au lard en boîte |
| Sucre | Café | Soupe aux huîtres |
| Miel | Viande | Marinades, etc., |

De tels articles, ainsi que plusieurs autres, sont très sou-
 vent falsifiés d'une manière inoffensive, et le but principal
 de cette falsification semble être de diminuer la qualité des
 aliments de manière à varier, le moins possible, leurs
 goûts et leur apparence et pouvoir ensuite les vendre au
 prix des aliments purs. Je crois qu'en règle générale,
 cette falsification inoffensive est entièrement pour le profit
 financier des manufacturiers. Dans la plupart des cas,
 l'acheteur de ces marchandises paie aussi cher que s'il
 achetait des marchandises pures, par exemple dans les cas
 suivants :

- Lait qui a été écrémé ou dans lequel on a mis de l'eau.
- Saindoux qui contient une grande quantité d'huile de
 coton.
- Saucisse qui contient de la viande commune, des croûtes
 de pain et des teintures anilines.
- Miel falsifié avec de la glucose.
- Café falsifié avec de la chicorée.
- Huile d'olive falsifiée ou entièrement remplacée par de
 l'huile de coton.
- Sucre d'érable remplacé en tout ou en partie par du sucre
 brun.
- Sirup d'érable falsifié avec de la glucose et de l'eau.
- Poivre falsifié avec de l'empois et des coquilles de noix
 pulvérisées.
- Gelées et confitures falsifiées avec de la gelée de pom-
 mes et colorées artificiellement, etc., etc.

CRÈME.

En autant que mes analyses ont pu le démontrer, la crê-
 me en vente à Montréal varie beaucoup en richesse. Le
 plus pauvre échantillon qui a été analysé contenait à peu près
 19% de gras de beurre, et le plus riche, à peu près 37%. Cette
 année, je n'ai découvert aucune falsification dans la crème
 avec des substances telles que gélatine, empois ou farine,
 lesquelles sont communément les substances les plus en
 usage comme falsifiants.

SIROP D'ÉRABLE.

Il se fait beaucoup de falsification dans le sirop d'érable;
 ce qu'on emploie principalement pour cela est la glucose

HYGIENE

**REPORT OF THE CITY ANALYST FOR THE
 YEAR 1903.**

During the year 1903 there was a large number of deter-
 minations made in the laboratory, and these were chiefly in
 connection with the analyses of the water and milk sup-
 ply of the City. Besides these there were several other
 samples of food substances analysed, including:—

- | | | |
|-------------|------------------|--------------------|
| Cream | Essence of Lemon | Sausages |
| Maple Syrup | Cake | Canned Salmon |
| Maple Sugar | Bread | Canned Tomatoes |
| Candy | Flour | Canned Baked Beans |
| Sugar | Coffee | Oyster Stew |
| Honey | Meat | Pickles, etc |

Such articles as the above, and numerous others, are very
 often harmlessly adulterated, and the main object of such
 adulteration seems to be to cheapen the quality of the foods
 in a way that will vary their taste and appearance as little
 as possible from the pure article, and so enable the goods to
 be sold at practically the price of pure goods. It seems that
 as a general rule, the cheapening of foods by harmless adul-
 teration is entirely for the financial benefit of the manufac-
 turers. In most cases the purchaser of these goods pays as
 high as if they were pure; for example in the case of milk
 which has been skimmed or which has been watered;

Lard which contains large quantities of cotton seed oil;
 Sausages which contain cheap meat, bread crumbs and
 aniline dyes;

- Honey adulterated with glucose;
- Coffee adulterated with chicory;
- Olive oil adulterated or entirely replaced by cotton seed oil;
- Maple sugar replaced in whole or in part by brown sugar;
- Maple syrup adulterated with glucose and water;
- Pepper adulterated with starch and pulverized nutshells;
- Jellies and jams adulterated with apple jelly and artifi-
 cially colored, etc., etc.

CREAM.

So far as my analyses have shown, the cream for sale in
 Montreal varies very much in richness. The poorest sam-
 ple analyzed contained about 19% of butter fat, and the
 richest contained about 37%. I did not detect during the
 year any adulteration of cream with such substances as ge-
 latine, starch or flour, which are the commonest adulterants
 used.

MAPLE SYRUP.

There is considerable adulteration of maple syrup, the
 principal adulterants being glucose (which is also sold under

(laquelle est aussi vendue sous les noms de sirop de blé et sirop d'empois), et aussi le sucre de cannes. Ces matières diminuent le prix du sirop pour le manufacturier mais ne rend pas moindre sa valeur nutritive.

SUCRE D'ÉRABLE.

Le sucre d'érable est fréquemment falsifié d'une manière inoffensive; ce que l'on emploie généralement aujourd'hui pour cette fin sur le marché canadien, c'est le sucre brun et le sucre blanc granulé.

MIEL.

Le miel qui a été supposé frelaté et que l'on a soumis à l'examen, a été trouvé parfaitement pur quoique contenant une matière granulée, cette matière étant causée par le temps.

ESSENCE DE CITRON.

Aucun falsifiant n'a été découvert dans les échantillons d'essence de citron qui ont été examinés, mais ils étaient bien faibles.

GATEAU.

On m'a soumis un gâteau pour être analysé, dont on s'était plaint comme ayant causé des maladies, mais ses constituants ont été trouvés satisfaisants; seulement, il n'était pas assez bien cuit.

FARINE.

De la farine que l'on croyait sure a été jugée, après analyse, comme étant pure mais brunâtre et de qualité inférieure.

CAFÉ.

Un échantillon de café m'a été soumis par le département de la police, lequel était marqué "Coffee Compound." Cet échantillon était falsifié d'une manière inoffensive avec une grande proportion de chicorée.

VIANDE.

Des échantillons de viande que l'on soupçonnait devoir causer des maladies, ont été examinés pour savoir s'ils contenaient des ptomaines, mais aucune n'a été trouvée.

SAUCISSE.

Un seul échantillon de saucisse a été analysé durant l'année écoulée, et quoique ne contenant aucune substance empoisonnée, cette saucisse était cependant de qualité très inférieure et composée principalement de cartillage; elle contenait très peu de viande maigre.

SAUMON, TOMATES ET FÈVES AU LARD EN BOÎTES.

Le principal défaut dans ces marchandises en boîtes est que plusieurs d'entre elles se décomposent tellement dans les boîtes qu'il y a quelquefois un grand danger d'empoisonnement pour ceux qui en mangent; ce danger peut être causé non-seulement par les ptomaines qui se développent dans le contenu de ces boîtes, mais aussi par le plomb, l'étain et le fer qui se dissolvent des boîtes elles-mêmes et de la soudure. Un grand nombre d'échantillons d'aliments en boîtes qui étaient décomposés m'ont été soumis pour être analysés depuis que je suis analyste de la Cité, et, sans exception, il semblerait que la cause de cette décomposition provient de la manière défectueuse de l'emboîtement. Ceci est une question sérieuse tant pour le manufacturier que pour la population qui consomme ces aliments.

LAIT.

Généralement parlant, le lait qui a été fourni aux citoyens de Montréal durant cette année était de première qualité, et, comme règle, considérablement au-dessus de l'étalon déterminé par les lois civiques. D'après ces lois, telles qu'elles existent aujourd'hui, le lait vendu dans cette ville doit contenir:

- Pas moins de 3% de gras de beurre.
- Pas moins de 12% de matières solides
- Et un gallon impérial de lait doit peser
- Pas moins de 10.29 lbs. ni plus de 10.33 lbs à 60° F.

Cette loi assure un lait de bonne qualité, comme base chimique, et elle peut aisément être suivie par les laitiers à toutes les saisons de l'année.

Nonobstant le fait que notre loi n'est pas sévère, elle a été fréquemment transgressée cette année par des gens qui ont vendu du lait écrémé et contenant de l'eau.

the names of corn syrup and starch syrup) and ordinary cane sugar. These adulterants cheapen the syrup for the manufacturer, but do not lessen its nutritive value.

MAPLE SUGAR.

Maple sugar is frequently harmlessly adulterated, the principal adulterants on the Canadian market, at the present time, being ordinary brown sugar and white granulated sugar.

HONEY.

Honey which was supposed to be adulterated was found to be quite pure, although of a granular consistency, which was caused by age.

ESSENCE OF LEMON.

No adulterants were detected in the sample of essence of lemon examined, but they were found to be of low strength.

CAKE.

Cake submitted for examination, and which had been complained of as causing illness, was found satisfactory as to its constituents, but had not been thoroughly cooked.

FLOUR.

Flour which was complained of as being sour, proved, on examination, to be a sound article, but brownish and of a low grade.

COFFEE.

A sample of coffee submitted by the Detective Department and marked Coffee Compound, was harmlessly adulterated with a large proportion of chicory.

MEAT.

Some samples of meat suspected of causing illness were examined for ptomaines, but none were detected.

SAUSAGES.

Only one sample of sausages was examined during the year, and while no poisonous substances were detected, the sausages were found to be of poor quality and composed mostly of gristle and very little lean meat.

CANNED SALMON, CANNED TOMATOES, CANNED BAKED BEANS.

The principal fault found with canned goods is that many of them undergo decomposition in the cans to such an extent that there is sometimes great danger of poisoning the consumer not only by ptomaines, which may develop in the contents of the cans, but by lead, tin and iron dissolved in the cans themselves, and from the solder. Numerous samples of decomposed canned foods have been submitted to me for examination since I have been City Analyst, and without any exception it would seem that the cause of the decomposition of the contents of the cans has been due to faulty canning. This is a serious matter both for the canners and the people who consume the foods.

MILK SUPPLY.

Speaking generally, the milk supplied to the citizens of Montreal during the year was of first-class quality, and, as a rule, considerably above the standard laid down in the city by-laws. According to the by-law, as it stands at present, milk sold in this City must contain:

- Not less than 3% of butter fat;
 - Not less than 12% of total solid matter;
 - And an imperial gallon of the milk must weigh not less than 10.29 lbs. nor more than 10.33 lbs. at 60° F.
- This by-law ensures a milk of good quality, from a chemical standpoint, and the by-law can easily be lived up to by the milkmen, at all seasons of the year.
- Notwithstanding the fact that our by-law is not severe, it has frequently been transgressed during the year by people selling skimmed and watered milk.

Des 90 échantillons de lait suspect qui ont été soumis à l'analyse, lesquelles analyses ont nécessité à peu près 500 examens chimiques séparés, un grand nombre étaient falsifiés; 27 échantillons falsifiés par addition d'eau et 28 par écrémage. Presque à tous les mois des échantillons de lait sont trouvés soit contenant de l'eau, soit écrémés, et dans un cas un échantillon était écrémé et contenait de l'eau. Les laitiers que l'on trouve distribuant du lait écrémé ou contenant de l'eau, sont immédiatement traduits devant la Cour du Recorder.

Quelques fois nous avons constaté que le lait était sale; ceci provenait, bien entendu, du manque de soin dans le maniement.

Il est satisfaisant de constater que durant toute l'année qui vient de s'écouler, pas un seul échantillon de lait n'a été trouvé falsifié par des préservatifs tels que formaldéhyde, borax, etc., comme j'avais autrefois constaté le fait dans le lait distribué à Montréal.

Une charge de \$5 est faite pour chaque analyse d'échantillon de lait falsifié, et cette somme est payée par la personne déclarée coupable et versée dans le trésor de la Cité.

Respectueusement soumis,

MILTON-L. HERSEY,
Analyseur de la Cité.

Of 90 samples of suspected milk submitted for analysis, which analyses involved about 500 separate chemical determinations, a larger part were adulterated; 27 samples being adulterated by the addition of water, and 28 by skimming. Hardly a month passes without samples being found either watered or skimmed, and in one case a sample was found to be both watered and skimmed. Milkmen found delivering watered or skimmed milk are promptly summoned to the Recorder's court, where the cases are dealt with.

Occasionally dirty milk has been detected which, of course, is due to careless handling.

It is gratifying to note that during the whole year not one sample of milk was found to be adulterated by the addition of such preservatives as formaldehyde, borax, etc., which substances I have formerly found in milk delivered in Montreal.

A fee of \$5 is charged for the analysis of each sample of adulterated milk, and this account is collected from the convicted person and goes into the City Treasury.

Respectfully submitted,

MILTON L. HERSEY, M.Sc.,
City Analyst.

City Hall,
Montreal, 1904.

DELIBERATIONS

COMMISSION DE L'AQUEDUC

Compte rendu de l'assemblée du 25 août.

Sont présents : MM. les échevins Clearihue, président, Sauvageau, Lemay, Stearns, Bumbray, Lévy et Chaussé.

—Des soumissions pour cimenter et niveler le fond du côté ouest du réservoir de la rue McTavish, sont reçues des personnes suivantes :

WATER COMMITTEE

Report of Meeting, held the 25th of August.

Present : Ald. Clearihue, chairman, Sauvageau, Lemay, Stearns, Bumbray and Chaussé.

—Tenders for the cementing and levelling of the bottom of the West side of the McTavish reservoir were received from the following parties :

Entrepreneurs.	No. 1. Nivellement, béton et enduit en ciment. — Levelling off, concrete and cement coating.	No. 2. Nivellement et béton. — Levelling off and concrete filling.	No. 3. Enduit en ciment. — Cement mortar coating.	No. 4. Nivellement, béton et enduit en asphalte. — Levelling off, concrete and asphalt mastic coating.	No. 5. Enduit en asphalte. — Asphalt mastic coating.	Contractors.
Laurin & Leitch	\$23,097 75	\$15,574 50	\$7,523 25 Laurin & Leitch
Amiot & Strubb	22,950 00	15,500 00	7 500 00	\$34,500 00	\$20,500 00 Amiot & Strubb
do	41,500 00	27,000 00	do
Sicily Asphalt. Pav. Co.	30,769 50	16,310 00	14,459 50	30,112 55	13,802 55 Sicily Asphalt. Pav. Co.
Genesco Roofing Co.	26,450 00 Genesco Roofing Co.
O. Martineau & Fils.	27,390 00	21,450 00	5,940 00 O. Martineau & Fils

Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, il est Résolu: Que le contrat soit accordé à MM. Amiot & Strubb, pour la somme de \$22,950, leur soumission étant la plus basse, et que soit retenue une garantie de 10% sur la somme de \$15,500.

—Des soumissions pour cimenter le fond du bassin du square Saint-Louis sont reçues des personnes suivantes :

Gravel & Ouimet.	\$3,800.00
F. McKeown.	3,490.00
A.-T.-A. Chagnon & Geo. Bertrand.	3,300.00
Amiot & Strubb.	3,875.00
S. Dusablou.	4,700.00
Larivière & Leitch.	4,375.50

M. l'échevin Lévy Propose: Que le contrat soit adjugé à MM. Geo. Bertrand & A.-T.-A. Chagnon, pour la somme de \$3,300, leur soumission étant la plus basse.

M. l'échevin Chaussé propose en Amendement: Que le contrat soit accordé à MM. Gravel & Ouimet.

Resolved : On motion of Ald. Bumbray : That the contract be awarded to Amiot & Strubb for the sum of \$22,950, there tender being the lowest and that the guarantee of 10% be retained on the sum of \$15,500.

—Tenders for cementing the bottom of St. Louis square basin were received from the following parties :

Gravel & Ouimet.	\$3,800.00
F. McKeown.	3,490.00
A.-J.-A. Chagnon & Geo. Bertrand.	3,300.00
Amiot & Strubb.	3,875.00
S. Dusablou.	4,700.00
Laurin & Leitch.	4,375.50

Ald. Lévy moved : That the contract be awarded to Geo. Bertrand & A.-J.-A. Chagnon for the sum of \$3,300, their tender being the lowest.

Ald. Chaussé moved in amendment : That the contract be awarded to Gravel & Ouimet for the sum of \$3,800.

Le vote étant pris sur ledit amendement, donne le résultat suivant :

Pour : Chaussé.—1.

Contre : Lévy, Sauvageau, Stearns, Lemay et Bumbray.—5.
Ledit amendement étant négativé, la motion est adoptée à l'unanimité.

—Des soumissions pour la construction d'un égoût en brique à l'embouchure de l'aqueduc, sont reçues des personnes suivantes :

J. Toussaint.	\$3,293.76
R. Warren.	3,596.00
John Parker.	3,571.00

M. l'échevin Chaussé

Propose : Que le contrat soit adjugé à J. Toussaint, pour la somme de \$3,293.76, sa soumission étant la plus basse.

M l'échevin Stearns propose en

Amendement : Que le contrat soit adjugé à John Parker, pour la somme de \$3,571.

Le vote étant pris sur ledit amendement, donne le résultat suivant :

Pour : Sauvageau, Lévy, Lemay et Stearns.—4.

Contre : Chaussé, Bumbray et Clearihue.—3.

Ledit amendement est ainsi adopté.

Résolu : Que soient remboursés de leurs dépôts, ceux dont les soumissions n'ont pas été acceptées, savoir :

Babcock & Wilcox.	\$1,200
Laurin & Leitch.	2,700
Amiot & Strubb.	400
Sicily Asphaltum Paving Co.	3,300
Genesco Roofing Co.	1,000
O. Martineau & Fils.	2,300
Gravel & Ouimet.	400
F. McKeown.	400
S. Dusablon.	400
J. Toussaint.	300
R. Warren.	300

—Soumis et lu un rapport du surintendant, informant la Commission que les crédits affectés aux réparations des bornes-fontaines et des tuyaux de distribution sont épuisés, et demandant qu'un rapport soit présenté au Conseil, afin d'en être autorisé à opérer le virement des items suivants, portés auxdits crédits, et de les employer à exécuter les réparations mentionnées dans son dit rapport, savoir :

Aqueduc.	\$1,400
Réservoirs.	800
Fontaines.	400
Ateliers.	700
Réparations aux terrasses des réservoirs.	1,500
	<hr/>
	\$4,800

Résolu : Qu'un rapport soit présenté au Conseil dans le sens dudit rapport du surintendant

—La sous-commission constituée à l'effet de s'enquérir de l'offre de la "Boiler Inspection & Insurance Co., of Canada," d'assurer les chaudières de la station de pompes du bas niveau, fait rapport que leur taux est de \$300 par année pour \$15,000 d'assurance, y compris \$3,000 sur la vie des chauffeurs et sur celle de l'ingénieur.

Après quelque discussion, il est, sur proposition de M. l'échevin Chaussé

Résolu : De renvoyer de nouveau cette question à ladite sous-commission, avec prière d'en faire une étude plus approfondie.

—Lue une lettre de M. G. Clavel, demandant d'être nommé inspecteur en rapport avec les travaux devant être exécutés pour cimenter le fond du réservoir de la rue McTavish.

Résolu : Qu'il soit nommé inspecteur en rapport avec lesdits travaux, à raison de \$3.00 par jour de salaire, et qu'il n'entrera en fonctions que lorsque les entrepreneurs auront commencé les travaux, et qu'après que le contrat aura été ratifié par le Conseil.

—Soumise et lue une lettre de la "James Underfeed Stoke Co.," demandant d'installer leur chauffeur mécanique dans les nouvelles chaudières qui doivent être érigées dans la station de pompes du bas niveau.

Résolu : Que cette demande soit référée à M. le président et au surintendant.

Des mandats sont signés, et l'assemblée

s'ajourne.

FRANK DOWD,
Secrétaire.

The votes being taken on the amendment, resulted as follows :

Yeas : Chaussé.—1.

Nays : Levy, Sauvageau, Stearns, Lemay and Bumbray.—5.
The amendment being lost, the motion was carried unanimously.

—Tenders for the construction of a brick sewer at the entrance of the aqueduct, were received from the following parties :

J. Toussaint.	\$3,293.76
R. Warren.	3,596.00
John Parker.	3,571.00

Ald. Chaussé moved : That the contract be awarded to J. Toussaint for the sum of \$3,293.76, his tender being the lowest.

Ald. Stearns moved in amendment that the contract be awarded to John Parker for the sum of \$3,571.

The votes being taken on the amendment, resulted as follows :

Yeas : Sauvageau, Lévy, Lemay and Stearns.—4.

Nays : Chaussé, Bumbray and Clearihue.—3.

The amendment was carried.

Resolved : To refund the following parties their deposits made in connection with their unaccepted tenders :

Babcock & Wilcox.	\$1,200
Laurin & Leitch.	2,700
Amiot & Strubb.	400
Sicily Asphaltum Paving Co.	3,300
Genesco Roofing Co.	1,000
O. Martineau & Fils.	2,300
Gravel & Ouimet.	400
F. McKeown.	400
S. Dusablon.	400
J. Toussaint.	300
R. Warren.	300

—Submitted and read a report from the Superintendent, informing the Committee that the appropriations for repairs to hydrants and distribution pipes are exhausted, and asking that a report be made to Council for permission to vary the following items of the appropriations and apply same to the items mentioned in his report, to wit :

Aqueduct.	\$1,400
Réservoirs.	800
Fontaines.	400
Shops.	700
Repairs to reservoir banks.	1,500
	<hr/>
	\$4,800

Resolved : To report to Council for permission to vary as per the superintendent report.

—The sub-committee appointed to inquire into the offer of the Boiler Inspection & Insurance Co., of Canada, to insure the boilers at the low level pumping station, reported that their rate is \$300 per annum for \$15,000 insurance, including \$3,000 on the lives of the firemen and engineer.

After some discussion it was :

Resolved : On motion of Ald. Chaussé, to refer the question back to the sub-committee for further study.

—Read a letter from M. G. Clavel, asking to be appointed inspector in connection with the cementing of the bottom of the McTavish reservoir.

Resolved : To appoint him inspector in connection with the work at \$3.00 per day, his duties to start only when the contractors begin the work, and provided the contract is ratified by the Council.

—Submitted and read a letter from the James Underfeed Stoke Co., asking to put in their stokers in connection with the new boilers to be erected at the low level pumping station.

Resolved : To refer the matter to the chairman and superintendent.

Vouchers were signed and the meeting

Adjourned.

FRANK DOWD,
Secretary.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 26 août.

Sont présents: MM. les échevins Vallières, président, Ekers, Lapointe, Payette et DeSerres.

1. Les soumissions suivantes pour l'emprunt de \$700,000 à 4% projeté sont ouvertes, savoir:

Vermilye & Co., New-York, pour la totalité à....	101,637
La Banque des Marchands, pour la totalité à....	101,5/8
E. H. Gay & Co., pour la totalité à	101,50/190
R. Wilson-Smith, pour la totalité à	101,387
"City & District Savings Bank," \$400,000, à	101
"National Trust Company", pour la totalité à	98.25
"Dominion Securities Corp." pour la totalité à	99.05
Emile Joseph, \$5,000 à	90.

FINANCE COMMITTEE

Report of Meeting, held the 26th. of August.

Present: Ald. Vallières, chairman, Ekers, Lapointe, Payette and DeSerres.

1. The following tenders were opened for the proposed 4% loan of \$700,000:

Vermilye & Co., New York, whole amount at....	101,637
Merchants Bank, whole amount, at	101,5/8
E. H. Gay & Co., whole amount, at	101,50/190
R. Wilson-Smith, whole amount, at	101,387
City & District Savings Bank, \$400,000, at	101.
National Trust Company, whole amount, at.	98.25
National Trust Company, whole amount, at.	98.25
Emile Joseph, \$5,000 at	90.

M. l'échevin Ekers
Propose: Que la soumission de Vermilye & Co., à 101,637 soit acceptée, étant la plus haute offre.

La Commission se partage:
Pour: Ekers, Payette et Lapointe—3.

Contre: DeSerres—1.

Ladite motion est ainsi affirmative, et il est Résolu: En conséquence.

2. Soumise et lue une lettre d'employés du département des Evaluateurs, demandant d'être exemptés de dresser la liste des électeurs provinciaux, en autant que ce travail n'entraîne pas dans leurs fonctions ordinaires, et qu'ils seront condamnés à travailler après les heures de bureau pendant au moins 3 mois.

Référée au greffier de la Ville pour examen et rapport.

3. Soumise et lue une lettre de M. Charles Décarie, prétendant qu'il doit être remboursé de la somme de \$11.64 qu'il a payé pour le service de l'eau.

Renvoyée à la Commission de l'Aqueduc pour examen et rapport.

4. La Commission autorise le paiement de la somme de \$25 à M. Trefflé Charpentier à raison du dommage causé au marché à bestiaux de l'Est par une incendie.

5. Soumises et lues des communications de Son Honneur le maire, M. L. A. Lefebvre, greffier de la Cour du Recorder et de M. Eugène Levesque, assistant-inspecteur des édifices, concernant certaines réparations à faire à la Cour du Recorder.

Renvoyées à la sous-commission de l'Hôtel de Ville.

6. Soumis des comptes de MM. J.-J. Browne & Son, pour examen et mesurages en rapport avec l'expropriation de la Côte Saint-Lambert, se montant en tout à \$1,475.

Renvoyés à la sous-commission des expropriations pour examen et rapport.

7. Des applications pour positions à l'Hôtel de ville de M.M. Georges Bertrand et Arthur Racicot, sont déposées sur le bureau.

8. A la suggestion de M. le président, il est Résolu: De présenter un rapport au Conseil, recommandant que la "Montreal Water & Power Co.," soit priée de se conformer maintenant à une résolution du Conseil adoptée le 17 août, 1904, au sujet de la pose d'une conduite d'eau rue Christophe Colomb, entre la rue Bienville et l'avenue Mont-Royal.

9. Le surintendant de l'Hôtel de Ville soumet une réquisition, à l'effet de faire certaines modifications aux bureaux de la Gazette Municipale, etc., et pour d'autres fins, laquelle est approuvée.

10. Le "Central Trades & Labour Council" demande qu'il lui soit permis de placer des enseignes suspendues au-dessus de certaines rues, afin d'annoncer la célébration de la Fête du Travail.

Résolu: Que cette Commission regrette de ne pouvoir acquiescer à cette demande, en autant que ce serait en contradiction du règlement concernant les rues.

11. Soumises du "National Central Trades & Labour Council" et du "Federated Trades & Labour Council" des demandes d'octrois en rapport avec la célébration de la Fête du Travail.

Résolu: D'accorder \$100 à chacune de ces associations à cette fin (M. l'échevin Payette dissident.)

12. Il est Résolu: De présenter un rapport au Conseil, recommandant que la Water & Power Co." soit notifiée de poser une conduite d'eau rue Dufferin, depuis la rue De Fleurimont, sur une distance d'environ 200 pieds, vers le nord.

13. Soumise et lue une lettre de la "Scottish Union & National Insurance Company," adressée au trésorier de la

Ald Ekers,
Moved: That the tender of Vermilye & Co, at 101,637 be accepted, it being the highest offer.

The Committee divided thereon:
Yeas: Ekers, Payette and Lapointe—3.

Nays: DeSerres—1.

So it was carried and Resolved: Accordingly.

2. Submitted and read a letter from clerks of the Assessors' department, asking that they be relieved from the task of making the provincial voters' list, inasmuch as the same does not constitute their ordinary work and that it will be necessary for them to work after office hours during a period of at least 3 months.

Referred to the City Clerk for examination and report.

3. Submitted and read a letter, from Chas. Décarie claiming that he is entitled to a refund of \$11.64 paid by him for water.

Referred to the Water Department for examination and report.

4. The Committee authorized the payment of an account of \$25.00 from Trefflé Charpentier for valuation of damage by fire to the Eastern cattle market.

5. Submitted and read communications from His Worship the Mayor, M. L. A. Lefebvre, Clerk Recorder's Court, and M. Eugène Levesque, Asst. Building Inspector, concerning certain repairs in the Recorder's Court.

Referred to the sub-committee re City Hall.

6. Submitted accounts from J. J. Browne & Son, for examination and measuring in connection with the expropriation of St. Lambert Hill, amounting in the aggregate to \$1,475.

Referred to the sub-committee re expropriation for examination and report.

7. Applications from George Bertrand and Arthur Racicot, for positions in the City Hall, were laid on the table.

8. At the suggestion of the Chairman, it was Resolved: To report to Council recommending that the Montreal Water & Power Co., be requested not to give effect at present to a resolution of Council adopted on the 17th of August, 1904, concerning the laying of a water main in Christophe Colomb street, between Bienville street and Mount-Royal avenue.

9. The Superintendent of the City Hall building submitted a requisition for certain alterations in the offices of the Municipal Gazette, etc., and for certain requirements, which was approved of.

10. The Central Trades & Labour Council applied for permission to place streamers across certain streets, for the purpose of advertising the Labour Day celebration.

Resolved: That this Committee regret to be unable to comply with said request, inasmuch as the by-law concerning streets forbids the same.

11. Submitted demands from the National Central Trades & Labour Council and the Federated Trades & Labour Council for grants towards the Labor Day celebration.

Resolved: To grant \$100, for this purpose to each of the said councils (Ald. Pavette dissenting.)

12. It was Resolved: To report to Council recommending to notify the Montreal Water & Power Co., to lay a water pipe in Dufferin street, from DeFleurimont street northwards, to a distance of about 200 feet.

13. Submitted and read a letter from the Scottish Union & National Insurance Company, addressed to the City Treas-

Ville, annulant deux polices d'assurance couvrant les \$95,000 des risques de la Ville, expirant le 3 mai prochain.

Un débat s'en suivant au sujet de savoir si la Ville ne devrait pas devenir son propre assureur,

M. l'échevin Lapointe

Propose: Que les avocats de la Ville ainsi que les avocats consultants de la Ville, soient autorisés à prendre les mesures voulues pour contraindre la "Scottish Union & National Insurance Company" de parfaire et de payer la différence entre les primes convenues entre la Ville et ladite compagnie, et celles de la Ville serait appelée à payer sur le montant de l'assurance garantie par ladite compagnie, s'ils le jugent à propos.

Et un nouveau débat s'en suivant,

Le trésorier de la Ville est prié de s'aboucher avec les avocats de la Ville et les avocats consultants de la Ville et de dresser un projet de la procédure nécessaire à adopter qui permettra à la Ville de devenir son propre assureur, afin de le soumettre à la prochaine assemblée de la Commission, et que dans l'intervalle la Ville se charge du risque.

M. l'échevin DeSerres propose à ce sujet, que MM. Dostaler & Adams soient chargés d'effectuer cette assurance, avec prière de ce faire au plus bas taux possibles; cette proposition est perdue sur le partage suivant:

Pour: Ekers et DeSerres—2.

Contre: Payette, Lapointe et Vallières—3.

Alors la Commission se lève faute de quorum.

Adjournement.

RENE BAUSET,
Asst.-Greffier de la Ville.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLÉE SPECIALE DU 30 AOUT

ORDRE DU JOUR

RAPPORTS

1. *Finances.*—Sur l'emprunt de \$700,000.
2. *Aqueduc.*—Pour accorder le contrat pour cimenter le réservoir.
3. *Aqueduc.*—Pour accorder le contrat pour cimenter le bassin du square Saint-Louis.
4. *Aqueduc.*—Pour accorder le contrat pour la construction d'un égout, à l'aqueduc.
5. *Aqueduc.*—Pour opérer le virement de certains crédits.

sur, cancelling two insurance policies covering the \$95,000 of the City risks, expiring on the 3rd. May next.

Following which a discussion arose as to the advisability of the City becoming its own insurer.

Ald. Lapointe

Moved: That the City Attorneys and the Consulting City Attorneys be authorized to take the necessary proceedings to compel the Scottish Union and National Insurance Co. to make up and pay the difference between the premiums agreed upon between the City and said company and the premiums that the City will be called upon to pay on the amount of insurance carried by said company, should they see fit to do so.

And a further discussion arising,

The City Treasurer was instructed to confer with the City Attorneys and Consulting City Attorneys, and prepare a draft of the procedure necessary to enable the City to become its own insurer for submission at the next meeting of the Committee, and, in the meantime the City to carry the risk.

In this connection also Ald. DeSerres moved that the placing of this insurance be left in the hands of Messrs. Dostaler & Adams, with instructions to place the same at the lowest possible rates, which motion was lost on the following division:

Yeas: Ekers and DeSerres—2.

Nays: Payette, Lapointe and Vallières—3.

The Committee then rose for want of quorum.

Adjourned.

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.

CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING TO BE HELD THE 30th OF AUGUST.

ORDER OF THE DAY.

REPORTS.

1. *Finance.*—On the loan of \$700,000.
2. *Water.*—To award contract for cementing reservoir.
3. *Water.*—To award contract for cementing St. Louis square basin.
4. *Water.*—To award contract for sewer at the aqueduct.
5. *Water.*—To vary certain items of their appropriation.



TROTTOIRS

Avis aux Contribuables.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour la construction de trottoirs dans les rues ci-dessous mentionnées, de la Cité de Montréal, savoir:

Berri, des deux côtés, depuis la rue Ontario en allant vers le Nord.
Mentana, du côté Est, depuis la rue Cherrier à la rue Roy.
Hubert (St), du côté Ouest, entre les rues Sherbrooke et Cherrier.
Commissaires (des), du côté nord, depuis la rue Friponne à la rue Victor.
André (St), du côté Est, depuis la rue DeMontigny à la rue Sherbrooke.
Amherst, du côté Est, depuis le No civique 393 à la rue Robin.
Amherst, du côté Ouest, depuis la rue DeMontigny à la rue Ontario.
Cadieux, des deux côtés, depuis la rue Lagauchetière à la rue Dorchester.
Cadieux, Vitré et l'Avenue de l'Hôtel de Ville, à l'entour de la salle d'exercices.
Guy, vis-à-vis des Nos civiques 151 à 155.
Elizabeth (Ste), du côté Ouest, depuis la rue Brunet à la rue Ontario.
Sanguinet, du côté Est, depuis la rue Ontario à la rue Sherbrooke.
Metcalf, vis-à-vis du No civique 53.
Aylmer, vis-à-vis du No civique 93.
Stanley, vis-à-vis du No civique 308.
Drummond, depuis le No civique 144 à la rue Sherbrooke.
Antoine (St), du côté Sud, depuis la rue Fulford à la rue Dominion.
Montagne (La), des deux côtés, entre les rues Dorchester et Sherbrooke.
Marc (St), du côté Ouest, depuis la rue Sainte-Catherine à la rue Saint-Luc.
Université (de l'), des deux côtés, depuis la rue Burnside à la rue Sherbrooke.
Jacques (Saint) et Chatham, aux coins Nord-est et Nord-ouest.
Fullum, vis-à-vis de l'école Champlain.
Champlain, vis-à-vis des Nos civiques 541 à 547 maintenant (295 à 299a).
André (Saint), vis-à-vis des Nos civiques 230 à 240.
Berri, du côté Ouest de la rue Saint-Paul à la rue Notre-Dame et rue Saint-Paul vis-à-vis du No civique 43.
Guy et Sainte-Catherine, du côté Ouest de la rue Guy, depuis la rue Dorchester à la rue Sainte-Catherine; et du côté Sud de la rue Sainte-Catherine depuis la rue Guy à la rue Saint-Mathieu.
Mont-Royal (avenue), au coin Nord-ouest de la rue Amherst.
Hôtel de Ville (avenue de l'), vis-à-vis des Nos civiques 675 à 693.
Pierre (Saint), vis-à-vis du No civique 59.
Paul (Saint), du côté Sud, depuis la rue Friponne à la rue Victor.
Champlain, vis-à-vis des Nos civiques 511 à 515 maintenant (267 à 271).
Champlain, vis-à-vis des Nos civiques 527 à 531 maintenant (283 à 287).
LaFontaine et Maisonneuve, au coin Sud-est.
Visitation, des deux côtés, depuis la rue Dorchester à la rue Sainte-Catherine.
Jubilee Court, des deux côtés, depuis la rue Visitation à la rue Beaudry.
Dufresne, au coin Nord-ouest de la rue Lalonde.
Dufresne, du côté Ouest, depuis la rue Joachim à la rue Grant.
Favard, vis-à-vis des Nos civiques 62 à 72.
Gosford, du côté Est, entre les rues Notre-Dame et Champ de Mars.
Rivard, vis-à-vis des Nos civiques 38 à 70.
LeRoyer, du côté Sud, depuis la rue Claude à la place Jacques-Cartier.



SIDEWALKS

Notice to Ratepayers.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the special rolls of assessment for the construction of sidewalks in the following streets, viz:

Berri street, both sides, from Ontario northwards.
Mentana street, East side, from Cherrier to Roy streets.
Hubert (St.) street, West side, between Sherbrooke and Cherrier streets.
Commissioners street, North side, from Friponne to Victor streets.
André (St.) street, East side, from DeMontigny to Sherbrooke street.
Amherst street, East side, from civic No. 393 to Robin street.
Amherst street, West side, from DeMontigny to Ontario street.
Cadieux street, both sides, from Lagauchetière to Dorchester street.
Cadieu, Vitré and City Hall avenue, around the Drill Shed.
Guy street, opposite civic Nos. 151 to 155.
Elizabeth (St.) street, West side, from Brunet to Ontario street.
Sanguinet street, East side, from Ontario to Sherbrooke street.
Metcalf street, opposite civic No. 53.
Aylmer street, opposite civic No. 93.
Stanley street, opposite civic No. 308.
Drummond street, from civic No. 144 to Sherbrooke street.
Antoine (St.) street, South side, from Fulford to Dominion street.
Mountain street, both sides, between Dorchester and Sherbrooke streets.
Mark (St.) street, West side, from St. Catherine to St. Luke street.
University street, both sides, from Burnside to Sherbrooke street.
James (St.) street, and Chatham street, North-east and North-west corners.
Fullum street, opposite Champlain school.
Champlain street, opposite civic Nos. 541 to 547 now (295 to 299a).
André (St.) street, opposite civic Nos. 230 to 240.
Champlain and LaFontaine streets, North-east corner.
Berri street, West side, from St. Paul to Notre-Dame street and St. Paul street opposite civic No. 43.
Guy and St. Catherine streets, West side of Guy street, from Dorchester to St. Catherine street, and South side of St. Catherine street from Guy to St. Matthew street.
Mount-Royal avenue, North-west corner of Amherst st.
Hôtel de Ville (Avenue de l'), opposite civic Nos. 675 to 693.
Peter (St.) street, opposite civic No. 59.
Paul (St.) street, South side, from Friponne to Victor streets.
Champlain street, opposite civic Nos. 511 to 515 now (267 to 271).
Champlain street, opposite civic Nos. 527 to 531 now (283 to 287).
LaFontaine and Maisonneuve streets, South-east corner.
Visitation street, both sides, from Dorchester to St. Catherine street.
Jubilee Court street, both sides, from Visitation to Beaudry street.
Dufresne street, North-west corner of Lalonde street.
Dufresne street, West side, from Joachim to Grant st.
Favard street, opposite civic Nos. 62 to 72.
Gosford street, East side, between Notre-Dame and Champ de Mars streets.
Rivard street, opposite civic Nos. 38 to 70.
LeRoyer street, South side, from Claude to Jacques-Cartier square.

Laurent (Saint), du côté Est, depuis la rue Ontario à la rue Sherbrooke.

Hôtel de Ville, (avenue de l'), au coin Nord-ouest de la rue Ontario.

LaFontaine, au coin Nord-ouest de la rue Iberville.

LaFontaine, au coin Sud-ouest de la rue Iberville.

Maisonneuve, vis-à-vis des Nos civiques 337 à 345.

Hibernia et Knox, au coin Sud-ouest.

Marc (Saint) vis-à-vis des Nos civiques 100 et 102, au coin Nord-ouest de la rue Saint-Luc.

Charlevoix, du côté Ouest, depuis la rue Knox à la rue Ryde.

Grand Trunk, depuis la rue Ropery au No civique 501.

Knox, vis-à-vis du No civique 17.

Metcalfe, vis-à-vis des Nos civiques 156 à 160.

Charron, vis-à-vis des Nos civiques 72 à 82.

Guy, vis-à-vis du No civique 241.

Nicolas (Saint), des deux côtés, entre les rues des Commissaires et Saint-Sacrement.

Pins (avenue des), vis-à-vis des Nos civiques 290 à 300.

Wellington et Fortune, au coin Nord-est.

Berthelet, depuis l'avenue Union à la rue Bleury.

Essex (avenue), vis-à-vis du No civique 1.

Milton, vis-à-vis du No civique 217.

Seymour, vis-à-vis du No civique 7.

Luc (Saint), vis-à-vis du No civique 42.

Félix (Saint), au coin Nord-est de la rue Notre-Dame.

McGill, vis-à-vis du No civique 147.

Lorne, des deux côtés, depuis la rue Milton à la rue Prince Arthur.

Chaboillez, depuis le No civique 21 au No 23.

Rachel et Rivard, au coin Sud-est.

Rivard, vis-à-vis du No civique 279.

Shuter, vis-à-vis des Nos civiques 97 à 103.

Jacques (Saint), du côté Nord, depuis la rue Seigneurs à la propriété de M. Hickey.

Dorchester, des deux côtés, depuis la rue Saint-Laurent à la rue Bleury.

Bishop, du côté Ouest, depuis la rue Sainte-Catherine à la ruelle au Sud de la rue Sherbrooke, sont terminés et déposés au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville.

Toutes personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution, sont, par les présentes, sommées d'en payer le montant au soussigné, à son dit bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ,
HOTEL DE VILLE,

Montréal, 24 août, 1904.

Lawrence (St.) street, East side, from Ontario to Sherbrooke street.

Hôtel de Ville avenue, North-west corner of Ontario st.

LaFontaine street, North-west corner of Iberville st.

LaFontaine street, South-west corner of Iberville st.

Maisonneuve street, opposite civic Nos. 337 to 345.

Hibernia and Knox streets, South-west corner.

Mark (St.) street, opposite civic Nos. 100 and 102, North-west corner of St. Luke.

Charlevoix street, West side, from Knox to Ryde st.

Grand Trunk street, from Ropery street to civic No. 501.

Knox street, opposite civic No. 17.

Metcalfe street, opposite civic Nos. 156 to 160.

Charron street, opposite civic Nos. 72 to 82.

Guy street, opposite civic No. 241.

Nicholas (St.) street, both sides, between Commissioners and St. Sacrement streets.

Pine avenue, opposite civic Nos. 290 to 300.

Wellington and Fortune streets, North-east corner.

Berthelet street, from Union avenue to Bleury street.

Essex avenue, opposite civic No. 1.

Milton street, opposite civic No. 217.

Seymour street, opposite civic No. 7.

Luke (St.) street, opposite civic No. 42.

Félix (St.) street, North-east corner of Notre-Dame st.

McGill street, opposite civic No. 147.

Lorne avenue, both sides, from Milton to Prince Arthur street.

Chaboillez street, from civic Nos. 21 to 23.

Rachel and Rivard streets, South-east corner.

Rivard street, opposite civic No. 279.

Shuter street, opposite civic Nos. 97 to 103.

James (St.) street, North side, from St. Lawrence to Bleury street.

Dorchester street, both sides, from St. Lawrence to Bleury street.

Bishop street, West side, from St. Catherine to lane south of Sherbrooke street are completed, and are now deposited in the office of the undersigned, in the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment, are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within ten days from this date, without further notice.

W. ROBB,
City Treasurer.

CITY TREASURER'S OFFICE,
CITY HALL.

Montreal, August 24th., 1904.



ESCOMPTE

AVIS est par le présent donné que

Jeudi, le 1er Septembre

est le dernier jour où l'ESCOMPTE DE 3 POUR CENT sera accordé sur les TAXES D'EAU, D'AFFAIRES ET PERSONNELLES.

Ceux qui désireront s'acquitter de leur TAXE D'EAU PAR VERSEMENTS pourront le faire, cependant, en en payant la moitié le ou avant le 8 septembre et la balance le ou avant le 8 novembre, mais AUCUN ESCOMPTE ne sera accordé sur ces paiements; et dans le cas où le premier versement ne serait pas payé dans le délai spécifié, tout le montant deviendra dû et exigible, et l'eau pourra être INTERCEPTÉE en tout temps après les dates des échéances, sans autre avis.

Le paiement de la taxe pourra être effectué en envoyant par la poste des chèques acceptés, et les contribuables qui viendront régler à l'hôtel de ville éviteront des retards en apportant avec eux le montant exact de leurs comptes.

Pour la commodité de ceux qui résident loin de l'hôtel



DISCOUNT

NOTICE IS HEREBY GIVEN that

Thursday the 1st September

is the last day on which the 3 PER CENT. DISCOUNT can be allowed on WATER, BUSINESS AND PERSONAL TAXES. Parties desiring to avail themselves of the INSTALMENT SYSTEM ON WATER RATES can do so, however, by paying half on or before 8th September, and the balance on or before 8th November, but NO DISCOUNT is allowable on such payments; and in default of the first instalment within the time specified the whole becomes exigible and the water may be TURNED OFF at any time there after without further notice.

Payments may be made by mailing accepted cheques

de ville, les paiements seront reçus aux postes de police sous-mentionnés, à partir de jeudi, le 25 août, jusqu'à jeudi, le 1er septembre, inclusivement :

POSTES DE POLICE

272 rue Sainte-Catherine, quartier Hochelaga.
 Au coin des rues Ontario et Beaudry.
 Au coin des rues Rachel et Amherst.
 1172 rue Saint-Laurent.
 Au coin des rues Sainte-Catherine et Guy.
 Au coin des rues du Grand-Tronc et Shearer.
 Les contribuables devront apporter leurs comptes avec eux à ces postes-là ; autrement aucun paiement ne sera accepté.
 L'hôtel de ville et les différents postes de police sus-mentionnés resteront ouverts jusqu'à 10 heures du soir, jeudi, 1er septembre, pour la réception des paiements.

W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ,
 HÔTEL DE VILLE,
 Montréal, 24 août, 1904.

and parties coming to the City Hall will avoid delay by bringing the exact amount of their bills.

SUBURBS.

For the convenience of citizens residing at a distance from the City Hall, payments will be received at the under-mentioned Stations, from Thursday, the 25th August, to Thursday, the 1st September, inclusive :

POLICE STATIONS.

272 St. Catherine street, Hochelaga Ward.
 Corner Ontario and Beaudry streets.
 Corner Rachel and Amherst streets.
 1172 St. Lawrence street.
 Corner St. Catherine and Guy streets.
 Corner Grand Trunk and Shearer streets.
 Ratepayers must bring their accounts with them, to these Stations, otherwise payment cannot be accepted.
 The City Hall and the several stations will be kept open till 10 p. m. on Thursday evening, 1st September, for the reception of payments.

W. ROBB,
City Treasurer.

CITY TREASURER'S OFFICE,
 CITY HALL,
 Montréal, 24th August, 1904.

Avis Public

Rôles d'Evaluation et de Contribution Foncière.



AVIS est par les présentes donné que les Estimateurs soussignés de la Cité de Montréal, ont complété les Rôles d'Evaluation et de Contribution Foncière des immeubles situés dans tous les quartiers de la Cité, et qu'ils les ont déposés en leur bureau à l'Hôtel de Ville, où ils peuvent être vus et examinés par tous les intéressés jusqu'au neuvième (9ième) jour de Septembre prochain, (1904), et que les dits Estimateurs s'assembleront à leur bureau de 10 heures a.m., à 5 heures p.m., pour réviser lesdits Rôles et pour entendre et examiner toutes les plaintes qui leur seront soumises concernant toute inscription auxdits Rôles, aux dates suivantes, savoir :

Les quartiers Saint-Joseph, Saint-Georges, Saint-Laurent, Centre et Duvernay, lundi, le 12ème jour de Septembre prochain, (1904).
 Les quartiers Saint-Jacques, LaFontaine, Saint-Jean-Baptiste, Saint-André et Est, mardi, le 13ème jour de Septembre prochain, (1904).
 Les quartiers Sainte-Anne, Saint-Gabriel, Saint-Denis et Hochelaga, mercredi, le 14ème jour de Septembre prochain, (1904).
 Les quartiers Sainte-Marie, Papineau, Saint-Louis et Ouest, jeudi, le 15ème jour de Septembre prochain, (1904).

J.-HAMILTON FERNS, *Président.*
 A. LANGEVIN, *Vice-Président.*
 P.-H. MORIN,
 J.-T. DILLON,
 L.-J. LAMONTAGNE,
 WILLIAM EUARD,
 Wm.-G. OWENS,
 R. FITZ-GIBBON, *Estimateurs.*

Bureau des Estimateurs,
 HÔTEL DE VILLE,
 Montréal, le 27 août, 1904.

Public Notice

Valuation and Assessment Rolls.



NOTICE is hereby given that the undersigned Assessors of the City of Montreal have completed the valuation and assessment rolls of immovable property situated in all the wards of the said City, and that the same are deposited at their office, at the City Hall, where they may be seen and examine by all parties interested until the 9th day of September next (1904), and that the said assessors will meet at their office aforesaid from 10 o'clock a.m. to 5 o'clock p. m., to revise the said rolls and to hear and examine all complaints that may be brought before them respecting any entry in such rolls, as follows :

St. Joseph, St. George, St. Lawrence, Centre and Duvernay wards, Monday, the 12th. day of September next, (1904).
 St. James, LaFontaine, St. Jean Baptiste, St. Andrew and East ward, Tuesday the 13th day of September next (1904).
 St. Ann, St. Gabriel, St. Denis and Hochelaga wards, Wednesday, the 14th day of September next, (1904).
 St. Mary, Papineau, St. Louis and West wards, Thursday, the 15th day of September next, (1904).

J.-HAMILTON FERNS, *Prés.*
 A. LANGEVIN, *Vice-President.*
 P. H. MORIN,
 J. T. DILLON,
 L. J. LAMONTAGNE,
 WILLIAM EUARD,
 Wm. G. OWENS,
 R. FITZ-GIBBON, *Assessors.*

Assessors' Office,
 CITY HALL,
 Montreal, August, 27th., 1904.

PERMIS DE CONSTRUCTION. — BUILDING PERMITS.

Décernés durant les semaines finissant les 18 et 25 Août 1904. Issued during the weeks ending the 18th and 25th of August 1904

Date	No. du Permis. — a Permit Numb.	Endroit.—Location.			Quartier Ward	Propriétaire Owner	Architectes Architects	Genre — Descript.	Coût Cost
		No.	Rue—Street	No Cadast.					
1904									
Août 12..	894N...		Aylwin.....	pt. 29...	Hochelaga.....	Geo. Phepps.....		3 log.,	\$ 3,000 00
" 13..	895R...		Guy.....	1670....	St Andrew.....	Wm. Yuile.....	Macvicar & Herriot	1 bl.h.	800 00
" 15..	896N...	38&40	Forgue.....	469.....	St. Joseph.....	Alp Anctil.....		1 han.	250 00
" 16..	897R...	231 à 235	Notre-Dame....	44.....	Hochelaga.....	J. F. Chartier.....		2 mag.	3,000 00
" "	898R...	131....	hateauguay....	pt. 2721.	St. Gabriel.....	Jos. Fregeau.....		4 log.,	110 00
" "	899R...	179....	Drummond.....	pt. 1464	St. George.....	Jas. Brown.....	David R. Brown.	2 log.	900 00
" "	900R...	28 a 30	Dufresne.....	pt. 1505.	Ste. Marie.....	Mme Vve J Faust.....		1 dvl.	75 00
" "	901R...	52....	Condé.....	707.....	St. Ann's.....	Nap. Côté.....		1 han.	25 00
" "	902N...		Richmond.....	pt. 452	St. Joseph.....	Toilet Supply Co.....		1 shop	100 00
" "	903N...	93....	Aylwin.....	pt. 29	Hochelaga.....	George Venne.....		1 shed	40 00
" "	904N...		Hôtel de Ville..	889 sub 9	St. Louis.....	S. G gnou.....	A St. Louis.....	1 han.	4,000 00
" 17..	905R...	2.....	Rivard.....	1202....	LaFontaine.....	Mose A. A. Denman		3 log.,	1,000 00
" "	906R...	5.....	de l'Ecole.....	743.....	St. Joseph.....	Sem St. Sulpice.....		1 dvl.	600 00
" "	907N...		Amherst.....	974.....	Lafontaine.....	Dr. J. A. E. Beaudoin	Z. Trudel.....	4 log.	3,000 00
" "	908N...		Papineau.....	1101 S à 12 a 16	Papineau.....	J. Villeneuve.....		1 mag.	700 00
" 19..	909N...		St. Denis.....	1202 s 30	LaFontaine.....	Nap. Des'auriers.....	L.R. Montbriant	1 écur	8,000 00
" "	910R...	394...	St. Timothée....	899.....	LaFontaine.....	A. Messier.....		3 log.	60 00
" "	911N...		Labelle.....	685 s N½	St. Denis.....	Al-x. Wattier, Sr.....		2 log.	800 00
" 20..	912R...	899....	Sanguinet.....	165.....	".....	Geo. Ducharme & Cie..		1 log.	1,500 00
" "	913N...		St. Hubert.....	7.....	".....	Patterson Mnfng Co....	Robt. Findlay...	1 mnf.	16,000 00
" 22..	914N...		Joliette.....	23 s 11...	Hochelaga.....	Clovis Arcand.....		1 mnf.	2,800 00
" "	915N...		Du Havre.....	168, 169, 170	".....	James Boyer.....		3 log.	1,800 00
" "	916N...		Labelle.....	686.....	St. Denis.....	Frank Wattier.....		1 log.	700 00
" "	917R...		Notre-Dame....	pt. 29....	Hochelaga.....	De Ve Nap. Richard...	J.A. Mercier.....	2 log.	1,567 00
" 23..	918N...	171-173.	St. James.....	195.....	West.....	Sutherland & Tyler...	J.B. Resther & S.	1 store	25,000 00
" "	919R...		Notre-Dame....	pt. 43....	Hochelaga.....	Dom. Cotton Co.....		1 facty	400 00
" "	920N...		Chaussé.....	pt. 1278.	Ste. Marie.....	J. Robitaille.....		1 entrp	125 00
" "	921R...	374-376.	Notre Dame....	87.....	Hochelaga.....	J. Radalier.....		1 hng.	400 00
" "	922N...		Lasalle.....	331 s. 2203.	St. Denis.....	Jos Leveillé.....		1 log.	200 00
" 24..	923N...	246....	Rachel.....	8 s. 54....	Duvernay.....	L. M. Lefebvre.....		1 mag.	800 00
" "	924N...		Huntley.....	641 s. 8.	St. Denis.....	F. Taylor.....		2 log.	1,400 00
" "	925N...	1336...	".....	8.....	".....	Olivier Favreau.....		2 log.	35 00
" 25..	926R...	931....	Hôtel de Ville..	15.....	St. Jean-Baptiste	S. Durand.....		1 hng.	600 00
" "	927N...		Montmorency....	675.....	St. Ann's.....	Dr Etienne Robert....		2 log.	2,000 00
" "	928N...		".....	675.....	".....	".....		3 log.	2,000 00

a { N.—Nouveaux édifices. New Buildings.
R.—Réparations. Alterations.

ALCIDE CHAUSSÉ,
Inspecteur des Edifices. — Inspector of Buildings.

MUTATIONS DE PROPRIETES.——TRANSFERS OF PROPERTIES.

Quartier—Ward	No. d'enregistrement Registration Number	Date de l'enregist. Date of registration	Date du Contrat Date of Deed	Vendeur—Vendor	Acquéreur Purchaser	No. du Cadastre Cadastral Number	Etendue—Area	Rue—Street	Genre— <i>a</i> —Descrip.	Prix—Price
MONTREAL-OUEST. MONTREAL-WEST.										
St. Andrew	139573	22 Aug. '04	14 July '04	Allan A. Phillips	Chs. S. Wallace.	S. W. P. 1578-5 S. W. P. 1578-4 N. W. P. 1578-1 P. 1578-2 S. E. P. 1578-3	6330	Crescent.....	B. Consider.	
"	139573	23 " "	14 " "	do	do					
West	139576	23 " "	11 Aug. "	Alex. Paterson...	H.L. Macdougall & al	143	5808	Notre Dame	B. \$1.00 & C.	
"	139577	23 " "	11 " "	do	do	36.....	2030	St. Paul.....	B. \$1 00 "	
St. Andrew	139581	24 " "	17 " "	Damien Lalonde.	De H. Kellen	1637 16	1551	Plymouth Grove	B. 3,850 00	
MONTREAL-EST MONTREAL-EAST										
Lafontaine	60953	18 août '04	17 août '04	E. A. Beaudoin..	Alcide Blanchard	P. N. O. 849-19 } P. S. E. 849-18 }	1675	St. Hubert	B. 3,900 00	
"	60955	18 " "	17 " "	P. B. Roberge...	Téles. Sincennes	1207 58.....	2256	St. André	B. 1,750 00	
St. Marie..	60957	19 " "	18 " "	Jeanie A. Davie.	Camille Verdon	1462 18	1500	Lalonde	L. 425 00	
St. Louis..	60958	19 " "	18 " "	M. A. Binette. ..	Hym. Coperman	P. 19	2450	Sanguinet	B. 730 00	
Papineau ..	60961	19 " "	10 " "	A. H. Lapiere, eq	De J. E. Bisaillon	1225-47	1850	Gain	R. 3,033 00	
St. Louis..	60965	20 " "	19 " "	Isaac Mendels. .	Ve Albert Shaw.	P. 57	2200	St. Dominique..	B. 7,000 00	
"	60969	20 " "	2 juin "	U. Pauzé & Fils.	The R'ty Co of M.	913-1 à 8.....	11674	Av. H. de Ville..	B. Pas de P.	
"	60970	20 " "	2 " "	Ls. A. Bernard..	do	530.....	2967	Ste. Catherine..	B. "	
Lafontaine	60970	20 " "	2 " "	do	do	1209-1-1	4496	Sherbrooke	B. "	
St. Louis..	60982	23 " "	23 " "	Ve D. Steel & al.	Chs. Jas. Morris	833.....	2235	St. Dominique .	B. 1,550 00	
Papineau ..	60985	24 " "	24 " "	A. & H. Lionais.	Vitalien Poissant	1232.....	4000	DeLorimier	L. 1 275 00	
St. Louis..	60986	25 " "	8 " "	Mary Jean Grant	Ve John Quinn..	229	2946	Cadieux.....	B. 2,100 00	
HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER.										
St. J.-Bte..	108578	20 août '04	2 juin '04	U. Pauzé & Fils	The R'ty Co. of M.	P.S.E. 183.... } 11-41	6923	St. Hypolite....	B. Pas de P.	
Duvernay.	108578	20 " "	2 " "	do	do	8-260	2500	St. André	B. "	
"	108579	20 " "	31 mai "	De Jules Hamel.	J H A Gravel & C	8-198	3575	"ont Royal	L. 1,300 00	
St. Denis..	108580	20 " "	1 août "	do	Henri Creissen	1/2 N. O. 331-239	2325	Christ. Colomb..	L. 625 00	
"	108586	22 " "	16 " "	H.R. Drummond	V. O. Ostigny .	do	2325	Garnier.....	L. 210 00	
"	108587	22 " "	17 " "	V. O. Ostigny	Joseph Cadieux.			do	B. 1,000 00	
"	108608	23 " "	19 " "	Alf. Mesnard . .	Edm. Quevillon.	162-20 & } P. 162-19 & 21 }	2100	Berri	B. 4,000 00	
St. J. Bte..	108609	23 " "	1 " "	L. Péladeau	Henri Péladeau.	7-450	2175	St. Hubert	B. 7,050 00	
St. Denis..	108617	24 " "	23 " "	J. F. Poirier	Ve Ant. Lefebvre	15713	1440	Drolet	B. 1,700 00	
"	108618	24 " "	12 " "	C. Lefebvre & al	J.-Bte Verdi & ux	7-8.....	2125	Labelle.....	L. 400 00	
"	108628	24 " "	24 " "	The St. Denis L. Co.	Fredk Laylor. .	1/2 S-8-641.... } 1/2 N-8-642.... }	5000	Huntley.....	L. 498 75	
Duvernay.	108630	24 " "	23 " "	Ve D. Robertson	J.-Bte N. Chabot	1/3-1-330 à 334 } -1-357 à 364 }	36300	Mont Royal } Papineau }	L. 2,201 33	

{ B—Bâtisse ; Building.
L—Lot ; terrain vague.

P. TERRAULT,
Régistrare de la Ville.

STATUTS DE LA VILLE DE MONTREAL - CHARTER OF MONTREAL

ARTICLE	MONTREAL	MONTREAL	MONTREAL	MONTREAL	MONTREAL	MONTREAL	MONTREAL	MONTREAL
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								
32								
33								
34								
35								
36								
37								
38								
39								
40								
41								
42								
43								
44								
45								
46								
47								
48								
49								
50								
51								
52								
53								
54								
55								
56								
57								
58								
59								
60								
61								
62								
63								
64								
65								
66								
67								
68								
69								
70								
71								
72								
73								
74								
75								
76								
77								
78								
79								
80								
81								
82								
83								
84								
85								
86								
87								
88								
89								
90								
91								
92								
93								
94								
95								
96								
97								
98								
99								
100								

1901

10-10-1901